



Madame la Préfète,

Cette intervention se fait au nom de l'intersyndicale CFDT/FO de la DDE 82. Notre intention n'est pas de nous démarquer des organisations syndicales de la DDAF ni de ses personnels, qui pourront compter sur notre volonté de défendre l'ensemble des intérêts de TOUS, ... personnels DDE, DDAF, ... DDEA ... mais nous tenons à exprimer, au travers de notre vécu, notre conception de la démarche mise en route depuis un mois.

Sans vouloir jouer les anciens combattants, il est peut-être bon de rappeler que les DDE sont nées de la fusion du service des Ponts et Chaussées et des services de la Construction à la fin des années 60.

Qu'en 1982, nous avons eu droit à la première décentralisation. Puis la loi de 1992, instaurant l'article 7, entraînant une partition en 1996 dans le département de Tarn et Garonne.

La deuxième loi de décentralisation du 13 août 2004 nous a amenés à une nouvelle réorganisation de notre service déconcentré, mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2007 après presque deux ans de réflexion.

En Tarn et Garonne, sur les 25 dernières années, nous sommes passés d'environ 600 agents à 200.

Si nous incluons les POM (plans objectifs/moyens) tous les 3 ans, des années 80/90, nous pouvons dire que les réorganisations, les adaptations, les restructurations, les refontes et ajustements d'organigramme... **nous connaissons**.

Au cours de ces années, nous, agents de la DDE nous nous sommes remis en cause, ...adaptés, d'autant plus facilement lorsque nous étions considérés, notamment au travers d'une concertation dans laquelle nos représentants se sont investis. Au cours de ces années, nous avons été écoutés... parfois entendus !

Nous sommes persuadés de l'importance de cette concertation, d'autant plus dans ce nouvel épisode, en présence de deux services aux pratiques différentes, aux vécus différents.

Elle est d'autant plus importante que l'expérience prouve qu'il faut du temps pour prendre connaissance, pour expliquer, pour partager, pour s'exprimer, pour adhérer, ... ; or, ici, nous allons encore travailler dans l'urgence avec une obligation de résultats en terme d'organisation mais pas en terme d'adhésion.

Notre crainte est de passer à côté d'une véritable fusion des services, ce qui serait préjudiciable à tout le monde : au citoyen bien sûr, mais aussi aux personnels.

Nous espérons que l'esprit qui animait les décideurs de cette fusion portait sur un meilleur service public proche des citoyens et des collectivités territoriales, oeuvrant pour la mise en œuvre des politiques publiques et non – bêtement comptable pour une réduction des effectifs. Vous comprendrez, Madame, que nous avons des doutes, surtout quand nous n'avons que 10 mois devant nous.

Bouger, on connaît... ça perturbe, ça fait mal... mais on bouge !

Alors, Madame, nous attendons de vous **que vous soyez le garant** que « ça perturbe le moins possible, que ça fasse le moins mal possible ».

Nous attendons de vous **que vous soyez le garant** d'une **véritable concertation**, de **transparence** et de **loyauté**, nécessaires à des débats constructifs. Ce qui veut dire, pour nous, que cette concertation ne se cantonne pas au niveau d'un CTP, instance très formaliste où nos votes ne servent pas à grand chose quand ils ne vont pas dans le même sens que l'administration.

C'est pour cela que nous vous demandons **de nous garantir** que la concertation se fera à tous les niveaux, dans toutes les instances de réflexion – à titre d'exemple une participation des organisations syndicales à un forum des cadres ... ne nous choquerait pas !

Si vous le permettez, Madame, nous évoquerons rapidement un deuxième point qui nous interpelle fortement.

Notre ministère, le MEDAD, mais aussi celui de l'Agriculture, s'appuient sur des services déconcentrés, une territorialité et des compétences techniques. La fusion DDE/DDAF s'inscrit dans cette logique.

Après le Grenelle de l'environnement, nous imaginions le MEDAD avec un projet porteur d'espérance pour les agents, de missions au service des citoyens, du territoire... sinon de la planète (dixit le ministre !), mais... les projets annoncés de la RGPP mettent à mal cette logique.

Alors, bien sûr, nous nous sommes demandé où se trouvait notre ministre ? Avait-il été enlevé par les Farks ? Certains croyaient l'avoir vu se baigner du côté de Bali... nous étions inquiets... et depuis quelques jours nous sommes un peu rassurés : il respire encore !

Parce que nous avons de fortes inquiétudes, (... pardon Madame), sur une organisation préfectorale – telle que présentée par le projet du Ministère de l'Intérieur qui mettrait à mal une proximité des services de l'Etat, de la solidarité envers les faibles – humains ou structures – à travers des services limités au régalién.

Si nous refusons cette vision régaliénne qui aboutirait à une « Tatchérisation » des services de l'Etat, nous **pouvons nous inscrire** dans la logique fusion DDE/DDAF, ... **d'autant plus, si vous vous portez garant d'une concertation à tous les niveaux, dans toutes les instances de réflexion.**